



**PROJET DE LOI DE MODERNISATION DE L'ACTION PUBLIQUE TERRITORIALE ET
D'AFFIRMATION DES METROPOLES**

Analyse critique des enjeux pour les
citoyens, le service public et l'emploi
public et privé

Préambule et sommaire

SOMMAIRE

PREAMBULE

FICHE 0 – INTRODUCTION GENERALE SYNTHESE DE LA LOI, ANALYSE CRITIQUE, PROPOSITIONS ALTERNATIVES CGT.

PARTIE I CLARIFICATION DES COMPETENCES DES COLLECTIVITES TERRITORIALES ET COORDINATION DES ACTEURS

- FICHE I-A: RETABLISSEMENT DE LA CLAUSE GENERALE DE COMPETENCE ET RENFORCEMENT DE LA DELEGATION DE COMPETENCE
- FICHE I-B : LES COLLECTIVITES TERRITORIALES CHEF DE FILE
- FICHE I-C : LA CONFERENCE TERRITORIALE DE L’ACTION PUBLIQUE
- FICHE I-D : LA CONVENTION TERRITORIALE D’EXERCICE CONCERTÉ DES COMPETENCES

PARTIE 2 L’AFFIRMATION DES METROPOLES

- FICHE II-A : ACHEVEMENT DE LA CARTE INTERCOMMUNALE EN ISLE DE France (en cours)
- FICHE II-B : LA METROPOLE DU GRAND PARIS
- FICHE II-C : LA METROPOLE DE LYON (en cours)
- FICHE II-D : LA METROPOLE D’AIX-MARSEILLE-PROVENCE (en cours)
- FICHE II-E : LA METROPOLE DE DROIT COMMUN(en cours)
- FICHE II-F : MESURES RELATIVES A L’INTEGRATION METROPOLITAINE ET URBAINE (en cours) renforcement et systématisation de l’intercommunalité
- FICHE II-G : LE POLE METROPOLITAIN (en cours)
- FICHE II-H : LE POLE D’EQUILIBRE ET DE COORDINATION TERRITORIALE (en cours)

ANNEXES

1 : TABLEAU DES COMPETENCES DE LA METROPOLE DU GRAND PARIS (en cours)

2 : TABLEAU DES COMPETENCES DE LA METROPOLE DE LYON (en cours)

3 : TABLEAU DES COMPETENCES DE LA METROPOLE AIX-MARSEILLE-PROVENCE (en cours)

4: TABLEAU DES COMPETENCES DE LA METROPOLE DE DROIT COMMUN (en cours)

5 : TABLEAU DES IMPACTS DE LA MAP SUR LES PERSONNELS TERRITORIAUX (en cours)

6: Fiche rappel des dispositions relatives à la suppression d’emploi d’un fonctionnaire territorial

PREAMBULE

Le collectif politiques publiques et finances publiques de la fédération CGT des services publics a construit un argumentaire portant sur les impacts de la loi de modernisation de l'action publique territoriale et d'affirmation des métropoles pour, la démocratie, les citoyens, le service publics, l'emploi et les conditions de travail des fonctionnaires et agents publics.

L'argumentaire suit l'architecture générale de présentation de la loi : Une partie consacrée à la clarification des compétences et une partie consacrée à la création des métropoles et au renforcement de l'intercommunalité.

Il se présente sous la forme de fiches et tableaux abordant de manière détaillée les thèmes clés de la loi.

Chaque fiche comporte un résumé du contenu de la loi et une analyse critique de la thématique.

Une fiche de synthèse propose une introduction générale sur l'ensemble de la loi, une analyse critique des enjeux et les propositions alternatives de la FDSP ou de la CGT le cas échéant.

Les éléments techniques portant sur les aspects budgétaires et financiers de la réforme ne sont pas proposés (momentanément).

L'argumentaire s'adresse plus particulièrement aux organes et membres de la direction fédérale et aux dirigeants des syndicats territoriaux. Il constitue un outil de connaissance et d'appropriation des enjeux de la loi indispensable à la construction de la négociation et de la lutte sur le plan national et territorial.

L'argumentaire complète et facilite l'utilisation par les syndicats des différents diaporamas de présentation de la loi.